

AVIS A MANIFESTATION CONCURENTE Pour l'occupation du domaine public portuaire

Objet :

Le Grand Port Maritime de la Martinique met à disposition **des locaux commerciaux situés dans l'espace rotonde de la gare maritime de la zone portuaire du quai ouest**. Un opérateur a candidaté pour l'occupation d'un de ces espaces.

En application des dispositions de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le GPMLM rend public cette manifestation d'intérêt spontanée afin de permettre à des tiers de manifester leur intérêt concurrent pour l'occupation envisagée.

En l'absence de manifestation d'intérêt concurrente dans le délai imparti, une convention pourra être conclue avec le demandeur initial.

Caractéristiques principales de l'occupation :

- Superficie **29 m²** ;
- Localisation : espace rotonde de la gare maritime en rez-de-chaussée ;
- Espace public accessible à tout public ;
- Ouvert du lundi au Dimanche en fonction des heures d'escale ;
- Tarif N° 1310 du barème des services commerciaux en vigueur du Grand port maritime de la Martinique (<https://www.martinique.port.fr/tarifs-portuaires.aspx>) ;
- Durée : 3 ans
- Occupation temporaire, précaire et révocable en application du code général de la propriété des personnes publiques
- Redevance annuelle sur CA de 4% sur la base des documents comptables fournis par l'occupant selon les modalités définies dans le contrat domanial.

Critères d'attribution :

- Intérêt général ou valeur ajoutée pour les usagers : **40%**
- Innovation, originalité ou attractivité du projet : **40%**
- Intégration dans le tissu local, retombées économiques ou sociales positives : **20%**

Modalités de réponse

Toute candidature doit être adressée impérativement par courriel au Service des Affaires Juridiques et institutionnelles : saji@martinique.port.fr.

Le dossier présenté devra comporter un descriptif du projet ainsi que tous les documents exigés ci-après

- Les références professionnelles ;
- Les attestations d'assurance ;
- L'extrait RNE à jour ;
- Les licences professionnelles, agrément professionnel relatifs à l'activité exercée
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé

Date limite de remise des offres : 25 juin 2025